

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



CIRCULAIRE 118-24
Le 16 octobre 2024

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Primo Water Corporation (PRMW)
Dividende Spécial en espèces

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer que Primo Water Corporation (TSX : PRMX) (NYSE: PRMW) a annoncé le 15 octobre 2024 son intention de verser un dividende spécial en espèces de 0,82\$ USD par action ordinaire à ses actionnaires.

Ce dividende sera versé le 21 novembre 2024 aux détenteurs d'actions inscrits au registre de la société à la fermeture du marché le 5 novembre 2024, dans le cadre du regroupement de toutes les actions (« Transaction ») annoncé précédemment de Primo Water et BlueTriton Brands, Inc. (« BlueTriton »).

La date ex-dividende est le 5 novembre 2024.

Détails du rajustement du dividende spéciale en espèces:

- **Date d'entrée en vigueur:** 5 novembre 2024
- **Date d'enregistrement:** 5 novembre 2024
- **Date de paiement:** 21 novembre 2024

CDCC - Détails du rajustement - Option (PRMW)

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Primo Water Corporation (PRMW) seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR:** 5 novembre 2024
- **SYMBOLE DES OPTIONS:** PRMW deviendra PRMW1
- **NOMBRE DE CONTRATS:** Inchangé

- **MULTIPLICATEUR:** 100
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT PRMW1:** 100 actions de Primo Water Corporation et 82,00\$ US
- **PRIX DE LEVÉE :** Inchangé
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE:** Les limites de position et de levée seront fixées à 75,000 contrats pour les séries existantes.
- **CUSIP :** Inchangé

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt.

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement - Options (PRMW):

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le dividende en espèces et devront donc **être saisis à nouveau** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options PRMW seront transférées à la classe d'options PRMW1 qui constitue le nouveau livrable. Veuillez noter que le tableau ci-dessous est sujet à modification en raison des fluctuations de marché.

Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe
PRMW	PRMW1

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des activités d'exploitation de la CDCC.

Patrick Desjardins
 Directeur - Opérations de Marchés Dérivés